

## **Les médias sont des partenaires pour la consécration de la citoyenneté, selon Khalid Naciri**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-12-2009 11:04:23

**Le gouvernement aspire à un renforcement de la place qu'occupent les médias en tant que partenaires dans la consécration des valeurs de citoyenneté, afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans le processus démocratique national, a affirmé vendredi soir le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri.**

La concrétisation de cet objectif nécessite la poursuite de l'ouverture médiatique et le renforcement du processus de libéralisation du secteur de l'audiovisuel, a souligné le ministre, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Commission de l'enseignement et des affaires culturelles et sociales à la Chambre des conseillers, consacrée à l'examen du projet de budget de son département au titre du projet de loi de finances 2010.

Il a également souligné l'importance que revêtent le renforcement du pôle public, l'amélioration de son rendement et la complémentarité requise entre ses composantes, outre la mise à niveau de la presse écrite et la promotion du cinéma national.

Le budget réservé au ministère de la Communication au titre du projet de loi de finances 2010 se répartit en 361,22 millions de dirhams pour le volet de fonctionnement et 902,265 millions de dirhams pour l'investissement, a indiqué M. Naciri.

Le ministre a, par ailleurs, donné un aperçu sur les projets programmés au titre du prochain exercice et qui portent essentiellement sur le secteur de l'audiovisuel, notamment la production nationale, la publicité, la formation, la presse écrite et la diversification de l'offre d'information de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP) à travers les bulletins spécialisés et thématiques, les nouveaux services photo, audio et SMS.

Après avoir rappelé les développements qu'a connus le paysage médiatique national, notamment les secteurs de l'audiovisuel et de la presse écrite, M. Naciri a mis l'accent sur les efforts déployés dans ce sens pour permettre à ce secteur de relever les défis de la compétitivité et de la qualité.

Il s'est également attardé sur la diversification et l'enrichissement que connaît le pôle public avec l'adoption des cahiers de charges de Medi1Sat et de la Chaîne Amazighe qui entamera la diffusion de ses programmes dans les prochaines semaines, appelant à approfondir le débat sur la vision et les mécanismes d'action de la chaîne parlementaire.

Concernant la MAP, M. Naciri a souligné que l'Agence a poursuivi, durant l'année 2009, l'exécution de son programme à travers la mise en oeuvre de plusieurs initiatives portant sur l'aménagement des salles de rédaction et la mise à niveau des ressources humaines et des technologies de l'information et de la communication.

L'Agence a également rénové sa page Web et accorde désormais à la photo toute son importance, comme elle s'est employée à mettre en place des pôles régionaux de rédaction, a-t-il poursuivi, rappelant aussi les sessions de formation organisées au profit des journalistes de l'établissement.

Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur les étapes franchies dans le secteur de l'industrie cinématographique, soulignant que les ressources humaines se trouvent désormais au centre de la politique publique adoptée dans ce domaine.

Il a, dans ce sens, indiqué que l'année 2011 sera marquée par l'ouverture de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma et que son département oeuvre en faveur d'une augmentation progressive de l'enveloppe réservée au fonds d'aide à la production cinématographique, de manière à la porter de 60 millions de dirhams en 2009 à 100 millions en 2012.

Concernant le volet de la propriété intellectuelle et de la protection des droits d'auteurs, le ministre a rappelé les mesures prises en 2009 pour améliorer l'action du Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA), outre la poursuite de la campagne nationale contre le plagiat et le piratage, en collaboration avec les administrations concernées et les organisations professionnelles.

Dans leurs interventions, les membres de la Chambre des conseillers ont mis en exergue le rôle que jouent les médias dans l'intérêt des citoyens et de l'image du pays à l'intérieur et à l'extérieur, soulignant la nécessité pour les médias publics d'accompagner la dynamique de réforme et le déroulement des grands chantiers initiés au Maroc dans les différents domaines.

Ils ont également souligné la nécessité d'enrichir la production nationale, notamment d'émissions-débats, et de revoir la programmation des films et feuilletons doublés pouvant avoir des effets négatifs sur les générations montantes.

Evoquant les programmes du mois de Ramadan, les intervenants ont estimé nécessaire de procéder à une évaluation de ces émissions dans la perspective de leur adaptation aux attentes du téléspectateur marocain.

Ils se sont également prononcés en faveur d'un large débat public national sur la presse écrite entre professionnels et acteurs concernés.

MAP